



PROGRAMME D'ACCREDITATION DES ORGANISMES D'INSPECTION (PAOI)

Portée d'accréditation

Entité juridique accréditée: TÜV SÜD AMERICA INC.
Nom de la personne-ressource : Barry Quinlan
Adresse : 10 Centennial Drive
Peabody, MA 01960
U.S.A
Téléphone : +1 978 573 2500
Télécopieur : +1978 977 0182
Site Web : www.tuv-sud-america.com/us-en
Courriel : bquinlan@tuvam.com

| | |
|---|--|
| Numéro d'accréditation : | 06009 |
| Date de la première accréditation : | 2005-08-05 |
| Date de la réaccréditation : | 2015-02-18 |
| Date d'expiration de l'accréditation : | 2018-08-05 |
| Normes d'accréditation : | ISO/IEC 17020:2012 Exigences et lignes directrices du CCN – Programme d'accréditation des organismes d'inspection |
| Sous-programmes d'accréditation : | SPE-1000 Évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale SPE-3000 Évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale |

Autres établissements stratégiques/clés :

| Établissement | Pays | Adress | Ville |
|---------------|--------|--|---------|
| A | Canada | 11 Gordon Collins Drive, Gormley, Ontario L0H 1G0, Canada | Gormley |

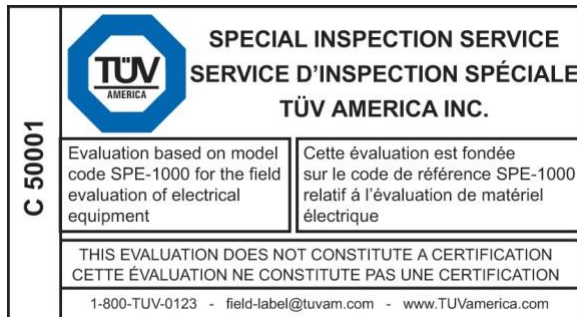


Évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale selon SPE-1000

Étiquettes d'inspection



Note : Les étiquettes présentées ci-dessous sont conformes à CSA-SPE-1000 et sont valides avant 1^{er} avril 2010.



Portée d'accréditation :

Évaluations à pied d'œuvre/inspections spéciales et apposition d'étiquettes d'approbation sur l'appareillage et les systèmes électriques selon ce qui est stipulé :

dans le domaine d'application du code modèle CSA SPE-1000 pour l'évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale de l'appareillage électrique, à l'exclusion des produits suivants :

- a) fils et câbles;
- b) dispositifs de câblage;
- c) appareillage pour emplacement dangereux;
- d) appareillage et systèmes électromédicaux;
- e) composants* qui devront faire l'objet d'une autre évaluation en tant que partie d'un ensemble, comme les interrupteurs, les relais et les minuteriers;
- f) appareillage raccordé à une ligne électrique dont la tension est supérieure à 46 kV;
- g) monte-personne, ascenseurs et monte-charge, aides à monter et autres semblables (à l'exception des panneaux de commande); et



h) tout appareillage pour lequel l'évaluation à pied d'œuvre est interdite par l'autorité compétente (comme l'appareillage d'épuration d'air destiné à produire de l'ozone).

* L'inspection spéciale/évaluation à pied d'œuvre s'applique uniquement à l'appareillage qui peut être raccordé à l'alimentation conformément au Code canadien de l'électricité, Première partie.

Évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale selon SPE-3000

Étiquette d'inspection



Portée d'accréditation :

Évaluations à pied d'œuvre/inspections spéciales et apposition d'étiquettes d'approbation sur les appareils électromédicaux (AEM) et les systèmes électromédicaux (SEM)⁺ selon ce qui est stipulé :

dans le domaine d'application du code modèle CSA SPE-3000 pour l'évaluation à pied d'œuvre/inspection spéciale de l'appareillage et des systèmes électromédicaux, à l'exclusion pour l'instant des catégories de produits suivantes :

- a) appareils cosmétiques et hygiéniques;
- b) appareils et systèmes à rayonnement X;
- c) appareils d'IRM et de tomodensitométrie; et
- d) appareils à laser.

⁺Pour les définitions d'appareil électromédical (AEM) et de système électromédical (SEM), se reporter à la section 3 Définitions du SPE-3000-15.